

# Baccalauréat professionnel Métiers de la Mode

## Champ d'application : Vêtements

### 1 - La cible professionnelle

Le baccalauréat professionnel "Métiers de la Mode" donne accès au métier d'agent technique du bureau d'études / méthodes en charge de la réalisation des prototypes de vêtements. Associé à un modéliste et/ou à un technicien des méthodes, il modifie et améliore les processus qui sont associés aux procédés de production des produits textiles et cuir. Il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle) des éléments constituant les vêtements.

Ces produits relèvent du champ général de la conception et réalisation des vêtements et accessoires de mode du segment luxe et ultra luxe qui intègrent une grande diversité de matériaux textiles et cuir et de procédés.

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Métiers de la Mode» intervient au niveau :

- de la conception détaillée des modèles, ou pré industrialisation, en collaboration avec un technicien supérieur « modéliste » lors de l'analyse de la relation « produit-matériaux procédés » conduisant à la définition de tous les assemblages du modèle. Il intègre dans cette démarche collaborative les contraintes technico-économiques induites par les procédés retenus : dans le patronnage et la préparation du prototype ;

- de l'industrialisation des produits (définition des processus des guides et des attachements) plusieurs tâches de travail pourront lui être confiées telles que la coupe sur système informatique (préparation des processus de plans de coupe, préparation des processus de matelassage et de réalisation de la coupe) ;

- de la production des produits comme :

la production polyvalente

le contrôle qualité en production locale et le contrôle qualité du produit fini.

Dans le cadre d'une production locale et après une expérience acquise en milieu professionnel, il peut se voir confier la coordination des activités de lancement, de mise en production et du suivi des productions : Il est agent technique d'atelier.

## 2 - Annexe pédagogique

### Tableau récapitulatif des activités et tâches professionnelles pouvant être effectuées en entreprise

Fonctions	Activités professionnelle	Rep.f.	Tâches professionnelles
Patronnier, Préparateur prototypiste	1 - Exploiter les données de la conception et de la réalisation.	1.1	Participer à la mise à plat d'un modèle.
		1.2	Participer à l'analyse de la relation "produit-matériaux-procédés" pour tous les éléments du modèle.
		1.3	Réaliser et/ou exploiter un patronnage industriel.
		1.4	Réaliser le prototype d'un modèle.
		1.5	Évaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype par rapport au modèle original, en collaboration avec le modéliste.
		1.6	Négocier, argumenter les modifications à apporter au modèle avec le modéliste.
		1.7	Valider le choix d'un procédé de réalisation du prototype.
Gradeur, préparateur des plans de coupe, de matelassage, préparateur de la coupe	2 - Industrialisation du produit. (préparation de la réalisation du produit)	2.1	Participer à la gradation d'un modèle de référence en CAO.
		2.2	S'assurer de la conformité des matériaux.
		2.3	Réaliser le placement optimal des pièces suivant la définition du cahier des charges à l'aide d'un système de CAO.
		2.4	Mettre en œuvre le processus de matelassage.
		2.5	Mettre en œuvre le processus de coupe.
Agent d'étude des processus de réalisation		2.6	Vérifier le processus de réalisation et la conformité des moyens au regard du cahier des charges pour tout ou partie d'un modèle et proposer des améliorations du processus.
		2.7	Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation.
Opérateur de fabrication, Contrôleur visiteur	3 - Réalisation en tout ou partie du processus de fabrication.	3.1	Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré série.
		3.2	Suivre l'exécution d'une pré série.
		3.3	Contrôler l'application des paramètres et des critères de qualité définis au poste de travail.
		3.4	Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges.